

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1371/SG/AI portant modification de l'arrêté n° 522/SG/AI portant désignation pour l'année 1968 des assesseurs des tribunaux autochtones.

n° 1371/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
5 septembre 1968

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1968

Date du numéro
25 septembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

L'

article 1er

de l'arrêté n° 522/SG/AI du 5 avril 1968 est modifié iomme suit : Au lieu de lire : Sont nommés. pour l'année 1968 assesseurs des tribunaux autochtones, les notables dont les noms suivent: I. DISTRICT DE DJIBOUTI A. Tribunal du premier degré. Assesseurs titulaires : MM. Hassan Kamil ali, Bedoïtamela, chef d'équipe du port de Djibouti de coutume afar; Doubad Aden, Issa Fourlaba, boucher, de coutume issa. Assesseurs adjoints : MM. Mohamed Ali, dit «Dig-Dig», Bedoïtamela, retraité de coutume afar; Saleh Ahmed Kouhati, commerçant, de coutume arabe de Abdoukader Ahmed, commerçant, de coutume arabe; Ismaïl Youssef Warsama, Issack aber awal houssein abokor, ancien militaire; Ahmed Djegne Chamarkeh, Gadabourcy. abar afan, ancien combattant, de coutume somalie; Ahmed Mohamed Moufta, tailleur, de coutume soudanaise; Areh Warsama Bahal, Gadabourcy, ancien militaire ; Omar Aline Abdi, Akel Issa Mamassan, Lire : Sont nommés pour l'année 1968 assesseurs des tribunaux autochtones les notables dont les noms suivent : I. DISTRICT DE DJIBOUTI À. Tribunal du premier degré. Première section. Assesseurs titulaires : MM. Hassan, Ramil Ali. de coutume afar bedoïtamela, chef d'équipe au port: Saleh Ahmed Kouhati, de coutume arabe, commerçant ; Assesseurs suppléants : MM. Ahmed Mohamed Moufta, de coutume soudanaise, tailleur ; Ahmed Mohamed Egal, de coutume issack aberdjello, ancien combatant. Deuxième section. Assesseurs titulaires : MM. Doubad Aden, de coutume iïssa fourlaba, boucher ; Osman litireh, de coutume issa odaghob. Assesseurs suppléants : MM. Areh Warsama Bakal, de coutume gadabourcy, ancien militaire Khaireh Bouraleh Farah, de coutume issa saad moussa. commerçant. Troisième section : Assesseurs titulaires : MM. Abdouikader Ahmed, de coutume arabe, commerçant; Saïd Guedi Waïiss. de coutume issa saad moussa. ancien combatant. Assesseurs suppléants : MM. Hassan Ahmed Guedi, de coutume issa horoné, chef du village de Damerjog; Ahmed Abdou Abdallah, de coutume arabe akmi, commerçant où jardinier à Ambouli; Ahmed Assow Bouh, de coutume issa ourweme rer Abdallah Guedi, ancien garde territorial et chef de tribu à Arta ; Ahmed Houffane Guedi, de coutume issa fourlaba. Le reste de l'article 1er sans Changement.